



Site : www.financespubliques.cgt.fr/331/

Adresse mél : cgt.disi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr
25 mai 2012

Compte rendu de la CAPL (contrôleurs) du 22/03/2012

Ordre du jour : affectation au 1/04 de 3 contrôleurs (prog., pse-cra) sur Bordeaux

L'objet de cette CAPL était l'affectation au plan local de deux contrôleurs de la filière GP mutés au 1er avril au sein de la DISI (résidence Bordeaux).

En guise de déclaration liminaire, nous avons rappelé (comme nous l'avions indiqué lors du CTL du matin) notre étonnement quant à la tenue d'une CAPL d'affectation d'agents.

En effet, les règles de gestion spécifiques aux emplois informatiques doivent encore faire l'objet d'un groupe de travail. A défaut, pour la CGT les règles qui s'appliquent sont les règles antérieures, issues de chaque filière.

Ainsi, les affectations des agents de la filière Gestion Publique se faisaient jusqu'à présent « à l'établissement », directement par la DG, avec simplement une information de la CAP locale du département.

Or là une nouveauté est instituée : les agents de la gestion publique seraient désormais affectés « au département », à charge pour la CAP locale de la DISI de préciser l'établissement pour le cas où il en existerait plusieurs. Le Directeur de la DISI Sud-Ouest, pour cela, s'appuie sur une instruction générale datant de décembre 2011 – instruction qui ne fait que reprendre les règles de mutation des agents administratifs de la GP... mais pas celles des informaticiens !

Malgré nos arguments, le président de la CAP, conforté semble-t-il dans sa décision par la DG, a maintenu l'ordre du jour de cette CAPL.

Pour le premier mouvement nous n'avions pas d'opposition particulière – l'agent concerné étant muté sur un poste de programmeur à l'ESI Bordeaux Garonne (ex DIT Bordeaux). Les votes sur ce mouvement ont été unanimes.

Nous sommes en revanche intervenus concernant le 2ème agent muté.

En effet la proposition de l'administration était d'affecter celui-ci à l'ESI Bordeaux Océan (ex CSI Bordeaux), au sein de la cellule « SIL » – sur un poste « GP » qui au passage venait juste d'être transféré de l'ESI Bordeaux Garonne à l'ESI Bordeaux Océan lors du CTL tenu le matin-même.

Or cet agent, PSE-CRA, souhaitait pour sa part rejoindre l'équipe de développement de l'ESI Bordeaux Garonne – et non intégrer une cellule « réseau » pour laquelle une qualification de PSE Expert Réseau était plus indiquée.

Nous avons également fait remarquer qu'aucun appel à candidature n'avait été lancé au sein de l'ESI Bordeaux Garonne pour pourvoir ce poste.

Malgré notre intervention, la direction locale a refusé de changer d'avis, allant même jusqu'à arguer que le poste transféré le matin-même était justement un poste de PSE-CRA – qualification qui pourtant n'a de sens qu'en développement.

Ce mouvement ne respecte ni les souhaits de l'agent, ni les qualifications, ni même l'intérêt du service. En effet le besoin immédiat de renfort de la cellule réseau de la SIL ne peut être satisfait par l'arrivée d'un spécialiste du développement. En revanche l'ESI Bordeaux Garonne (qui a des postes vacants) aurait accueilli avec profit un PSE CRA. Cela semble relever du bon sens quand on connaît les missions et les qualifications, un bon sens qui a visiblement manqué à cette CAPL.

Les élus CGT, seuls, ont logiquement décidé de voter contre ce deuxième mouvement.

Votes :

1er mouvement,

sur Bordeaux-Garonne, cellule production :
Pour : Administration, USSTS, CGT, FO.

2nd mouvement,

sur Bordeaux-Océan, cellule SIL :
Pour : Administration, USSTS, FO
Contre : CGT

Vos élus CGT à la CAPL n°2 de la DISI Sud-Ouest :

BORDONNEAU Richard (ESI Bordeaux Garonne)
DEUDON Vincent (ESI Bordeaux Océan)
GOURDEAU Gislaïne (ESI Poitiers)
GONZALEZ Jeanne (ESI Bordeaux Océan)

Affectations à l'issue de la CAP :

IVARS Pascal (ESI Versailles) affecté à ESI Bx Garonne
AONON Julien (ESI Nantes) affecté à ESI Bx Océan
LAMOUREUX Gwen Ael (ESI Rouen) : a refusé sa mutation.